



CE QUE #METOO A VRAIMENT CHANGÉ

UN AN APRÈS LE MOUVEMENT QUI A LIBÉRÉ LA PAROLE DES FEMMES SUR LES VIOLENCES DONT ELLES SONT VICTIMES, LA JUSTICE A-T-ELLE AUSSI ÉVOLUÉ ? LES MENTALITÉS ONT-ELLES ENFIN PROFONDÉMENT CHANGÉ ? ON FAIT LE BILAN.

PAR HÉLÈNE GUINHUT ILLUSTRATIONS ASIA PIETRZYK

« Si vous avez été harcelée ou agressée sexuellement, écrivez "me too" en réponse à ce message. »

Le 15 octobre 2017, ce tweet surgit sur le compte de l'actrice américaine Alyssa Milano, relançant le hashtag créé en 2006 par l'activiste Tarana Burke. Le lendemain du message, 500 000 #MeToo avaient éclos sur le réseau social. Nous sommes dix jours après les révélations du « New York Times », où plusieurs actrices accusent le producteur Harvey Weinstein de harcèlement sexuel. Des témoignages d'autres victimes, évoquant cette fois des viols, suivent. Après les affaires Jimmy Savile ou Bill Cosby, l'histoire se répète. Cette fois, c'en est trop. Les hashtags #MeToo et #BalanceTonPorc (en France) écorchent les prédateurs, qui vacillent un à un.

Avant, c'était le silence, les regards qui se détournaient, l'omerta. « Le hashtag a permis de mettre des mots sur ce que les femmes n'osent pas dire. Cela fait longtemps que dans nos structures nous voyons les femmes parler, mais là, ça a dépassé nos associations », remarque Françoise Brié, directrice générale de la Fédération natio-

nale solidarité femmes. Aucune génération n'aurait échappé à la brise libératrice. Au 3919 (numéro d'urgence de Violences Femmes Info), on a constaté une hausse des appels de jeunes de 17 à 20 ans, déjà victimes d'agressions dans leurs couples. L'avocate Isabelle Steyer a vu, quant à elle, le tabou tomber pour les victimes de plus de 40 ans, qui ont osé dénoncer des faits remontant parfois à des dizaines d'années. Et le dévoilement ne s'est pas limité aux réseaux sociaux et aux associations. « La vague #MeToo n'est qu'un iceberg. La plupart des victimes ont témoigné auprès de leurs proches. Le hashtag a vraiment libéré la parole dans les cercles de confiance », assure Anne-Cécile Maiffert, présidente de la Fondation des femmes. La prise de conscience collective s'est produite. Sandrine Rousseau, ex-élue EELV qui a été une des premières, en 2016, à accuser Denis Baupin de harcèlement sexuel et qui a, en septembre 2017, fondé l'association Parler, évoque un véritable « mouvement de fond » : « Désormais, certains gestes sont inacceptables. Les mains au cul ne sont plus considérées comme anodines. ○ ○ ○

○ ○ ○ Ça n'empêche pas les délinquants mais le message est passé. » Le buzz de la vidéo de Marie Laguerre, une jeune étudiante de 22 ans agressée dans la rue après avoir répliqué à un homme qui la « draguait » en juillet dernier, confirme l'évolution des mentalités. Non seulement les témoins de la scène ont réagi, mais parmi les nombreux messages de soutien qu'elle a reçus, une bonne part provenait d'hommes. « Si on ne parle pas, les hommes ne peuvent pas savoir ce que nous vivons, pointe Marie Laguerre. Mon père m'a dit qu'il ne se rendait pas compte de la violence que subissent les femmes au quotidien. » L'ignorance a laissé place à la solidarité. « Les hommes nous ont soutenues dans une attitude fraternelle. 40 % des messages #BalanceTonPorc étaient des témoignages d'hommes. Certains ont dit qu'ils avaient honte de ces comportements : les porcs font du mal aux non-porcs », assure Sandra Muller, journaliste à l'origine de #BalanceTonPorc et auteure du livre du même nom (éd. Flammarion, en librairie le 31 octobre). Entre femmes agressées, la sororité a pu avoir un pouvoir très concret. « Grâce à #MeToo, des femmes ont trouvé d'autres victimes d'un même agresseur et se sont regroupées. C'est fondamental, car à plusieurs on a plus de chances d'obtenir justice », assure Sandrine Rousseau.

En quelques semaines, les associations ont vu les appels se multiplier. Au dernier trimestre 2017, au 3919, ils ont augmenté de 21 % par rapport à l'année précédente ; le chiffre atteint 52 % si on ne prend en compte que les violences sexuelles (hors couple).

Quant aux plaintes pour violences sexuelles, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, sur les sept premiers mois de cette année, leur nombre a également progressé de 23,1 %. Prenant la mesure de la situation, Marlène Schiappa, la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, a annoncé, le 1^{er} octobre, le financement de trois postes d'écoutes supplémentaires pour le 3919, qui n'en compte que 26 actuellement. Promise depuis de longs mois, une plateforme permettant aux victimes de signaler des violences en ligne va être inaugurée ce mois-ci. Des mesures qui font suite à la loi Schiappa contre les violences sexuelles et sexistes, adoptée en août. Malgré la polémique sur l'article 2 (qui ne retient pas le non-consentement automatique d'un mineur de moins de 15 ans lors d'un rapport sexuel avec un adulte), elle contient de véritables avancées : l'allongement du délai de prescription pour viol sur mineur (porté à

“
SI 71 % DES
VICTIMES DISENT
AVOIR TROUVÉ
LE COURAGE
DE PARLER GRÂCE
À #METOO,
SEULEMENT 18 %
FERAIENT
CONFIANCE À
LA POLICE.
”

trente ans après la majorité de la victime, contre vingt auparavant) et la création d'un délit d'outrage sexiste pour verbaliser le harcèlement de rue. Sandra Muller, qui vit à New York, est catégorique : « Aux États-Unis, nous n'avons pas obtenu ça. En France, on ne se rend pas compte à quel point le fait de punir le harcèlement de rue est une avancée ! Ce n'est pas parfait, mais quand quelqu'un voudra agresser une femme, il y pensera à deux fois. » Une première condamnation pour outrage sexiste a d'ailleurs été prononcée en septembre par le tribunal correctionnel d'Évry. De son côté, Marie Laguerre a vu son agresseur condamné, le 4 octobre, à douze mois de prison, dont six ferme. « Le fait que le parquet ait ouvert une enquête est totalement lié à la médiatisation, mais aussi à la loi et à #MeToo. Cela aurait-il été possible il y a deux ans ? Disons que, cette fois, les étoiles étaient alignées », explique l'étudiante.

Mais toutes les victimes n'obtiennent pas pour autant gain de cause. Pour comprendre ce qu'elles vivent depuis l'affaire Weinstein, la Fondation des femmes a réalisé un sondage en ligne, auquel 1 300 personnes ont répondu. Et le résultat laisse un goût amer. Si 71 % des victimes disent avoir trouvé le courage de parler grâce à #MeToo, seulement 18 % d'entre elles feraient confiance à la police. En France, on estime généralement à 10 % le nombre de victimes de viol qui portent plainte. Lorsqu'elles passent la porte d'un commissariat ou d'une gendarmerie, l'accueil n'est pas toujours au rendez-vous. En avril dernier, le Groupe F a lancé le hashtag #Paye-TaPlainte. Parole mise en doute, questions déplacées, moqueries, ou même refus de recevoir la plainte : les témoignages publiés laissent penser que ces comportements ne sont pas isolés. « Une

40%

C'EST LA BAISSÉ DU NOMBRE DE
CONDAMNATIONS POUR VIOL
ENTRE 2007 ET 2016.

52%

C'EST LA HAUSSE DU NOMBRE D'APPELS POUR VIOLENCES SEXUELLES AU 3919 AU DERNIER TRIMESTRE 2017.

femme m'a dit que la première question d'un policier était : "Dites-nous tout, avec qui vous baisez ?" » témoigne Sandrine Rousseau. « Les femmes sont toujours jugées ou rendues responsables de ce qu'elles subissent », appuie Françoise Brié. Un discours que nuance Laurent Boyet, capitaine de police et auteur de « Tous les frères font comme ça... » (éd. Hugo&Cie), où il raconte l'inceste qu'il a subi : « Je ne peux pas nier qu'il existe des réflexions violentes, mais elles restent à la marge. Effectivement, certains de mes collègues ont tendance à minimiser. La difficulté, c'est que quand on est victime, on aimerait que le dépôt de plainte se passe dans le recueillement. Or, ce n'est pas le cas. Il y a des coups de fil, on est constamment interrompu... » Une fois cette étape passée, le système judiciaire n'est pas toujours plus clément. « Les difficultés soulevées par #PayeTaPlainte se poursuivent dans le parcours judiciaire, observe Valence Borgia, avocate au barreau de Paris et cofondatrice de la Fondation des femmes. L'autre difficulté, c'est la question de la preuve. Les agressions sexuelles ne se déroulent pas en public, cela pose donc un problème de "parole contre parole". »

C'est en effet la question mise en avant par le mouvement #MeToo : celles qui ont porté plainte obtiendront-elles justice ? Si on s'en tient aux données actuelles, on serait tenté de répondre par la négative. Parallèlement à l'augmentation des plaintes, on observe en effet une baisse de 20 % des condamnations pour agression sexuelle (viol, agression ou atteinte sexuelle) entre 2007 et 2016, et même de 40 % en ce qui concerne les seuls viols. Pour l'avocate Isabelle Steyer, plusieurs facteurs expliquent cette tendance : « Il y a une hausse des plaintes, mais le parquet n'a pas plus de temps pour les traiter. Résultat, on arrive à une radicalisation des postures judiciaires : on va peut-être plus vite classer sans suite des faits qui datent de vingt ans pour privilégier une plainte où le dossier a plus de chance d'aboutir à une condamnation. » Autre difficulté déjà évoquée, celle de la preuve. « Depuis que les tests ADN ont été généralisés, dès qu'on ne retrouve pas de traces sur la victime, ça la dessert. Avant, la parole des femmes et les témoignages avaient plus de force. Aujourd'hui, la question de l'ADN vient discréditer le dossier et l'agresseur s'adapte : il met un préservatif, des gants... », poursuit l'avocate. Dans « Le Porc émissaire. Terreur ou contre-révolution » (Les Éditions du Cerf), la journaliste Eugénie Bastié déplore également la timidité des avancées judiciaires : « On a fait de la parole un totem comme s'il y avait une vertu thérapeutique, comme si dire, c'était faire. » Si elle admet que « l'aspect cathartique » est positif, elle insiste sur l'absence de conséquences : « Ce qu'a révélé #MeToo, c'est un système judiciaire inefficace pour réprimer les violences sexuelles. Malgré tout, c'est un système qui a ○ ○ ○

« LES POLICIERS ÉTAIENT COMME DES CONFIDENTS »

Meriem, 52 ans, professeure

« Ça s'est passé en 2017, suite à des années de harcèlement moral de la part d'un collègue. Après un repas de service, il a insisté pour que je le rejoigne dans son bureau. Il a fermé la porte, a tiré le rideau et a commencé à me prendre dans ses bras. Je ne me souviens que de moi répétant "non, non", puis je me suis retrouvée sur une chaise, le pantalon entre les jambes. Il est ensuite allé beaucoup plus loin... J'étais tétanisée. J'en ai parlé à mes supérieurs hiérarchiques qui étaient suffoqués et qui m'ont crue. Être entourée de gens qui me croyaient, c'était comme sortir de l'enfer. Pourtant, je n'avais parlé que de harcèlement. C'est une psychologue qui m'a dit qu'il s'agissait d'un viol. Ce mot a déclenché la nécessité de porter plainte. J'étais terrorisée, mais je n'ai jamais eu autant la force de le faire. Je ne pensais pas que la police puisse bien faire les choses, mais cette expérience a changé ma vision. J'ai été entendue par deux femmes compétentes qui m'ont dit de tenir le coup, que mon dossier serait immédiatement envoyé au parquet. L'une d'elles avait les larmes aux yeux. À la DPJ, les deux policiers qui ont pris ma déposition m'ont tranquilisée. Ça a duré cinq heures, au cours desquelles ils fermaient la porte quand je pleurais. C'était comme des confidents, ça m'a apaisée. Il y a quinze jours, la confrontation avec mon agresseur a été horrible. Mais les policiers se sont montrés compréhensifs avec moi. Après cette année noire, je revis, c'est comme une libération. »

S'agissant d'affaires en cours, les prénoms des victimes ont été modifiés (lire aussi pages 84 et 86).

DES PISTES POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES VICTIMES

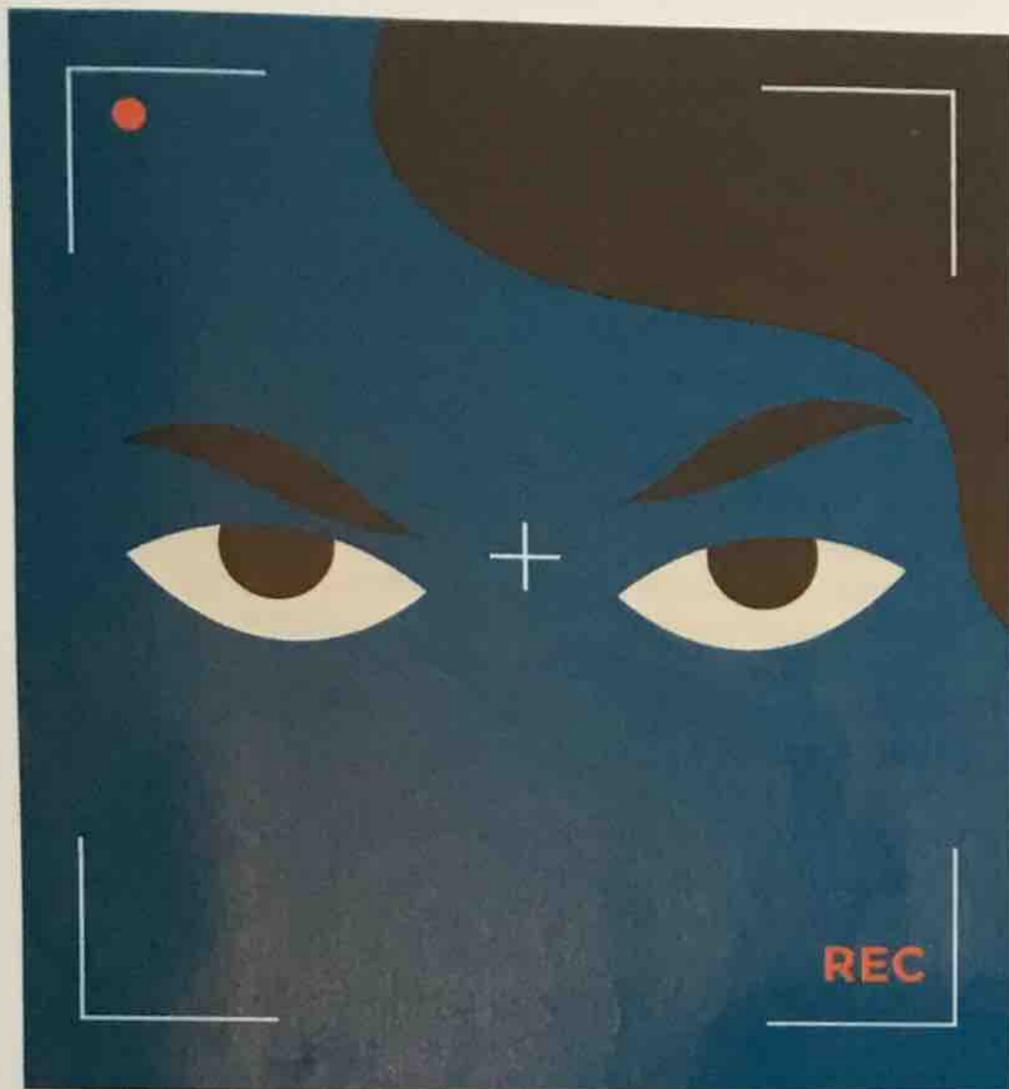
« Il faut créer des centres spécialisés dans l'accueil des victimes, comme en Belgique. Là-bas, les femmes sont entendues par des psychologues, des prélèvements sont réalisés, des policiers spécialement formés viennent prendre leur plainte en civil. »
Emmanuelle Piet, présidente du Collectif féministe contre le viol

« En moyenne, une personne qui dépose plainte va raconter son histoire cinq fois. Dans un système idéal, la première audition devrait être filmée pour s'en tenir à cette audition unique. »
Laurent Boyet, capitaine de police

« Nous n'avons pas modifié dans la loi française la question de la reconnaissance du non-consentement. En Suède, il faut dire explicitement oui à un rapport sexuel, sinon c'est considéré comme un viol. »
Sandrine Rousseau, fondatrice de l'association Parler

« Lors de la confrontation, il faudrait installer un rideau ou un paravent entre la victime et l'agresseur. Cela ne coûte rien et c'est conforme à ce que dit la Cour européenne des droits de l'homme. »
Isabelle Steyer, avocate

« Il faudrait proposer une prise en charge psychologique de qualité et gratuite. On pourrait très bien dire que chaque victime de viol a le droit à cinq visites gratuites chez un psy. »
Anne-Cécile Mailfert, présidente de la Fondation des femmes



○ ○ ○ le mérite de préserver la présomption d'innocence et les libertés individuelles. C'est imparfait, mais précieux. Moi-même, lorsque j'ai été agressée physiquement dans la rue par deux hommes [il ne s'agissait pas d'une agression sexuelle, ndlr], je n'ai pas porté plainte, non pas à cause d'une "culture du silence", mais parce que je savais qu'elle n'aurait aucun effet. »

Onze mois après #MeToo, un autre hashtag est devenu viral : #WhyDidntReport

(pourquoi je n'ai pas porté plainte). Lancé aux États-Unis en soutien à Christine Blasey Ford, qui accuse le candidat de Donald Trump à la Cour suprême, Brett Kavanaugh, d'agression sexuelle quand ils étaient lycéens, il a rapidement été repris en France. « Parce que je ne voulais pas détruire sa vie », « parce qu'il habite à cinq minutes de chez moi » sont autant de messages postés sur Twitter. Est-ce l'aveu d'échec du mouvement MeToo ? « On a dit aux femmes : si vous parlez, vous devrez porter plainte. Cette injonction me dérange. On n'est pas obligé de porter plainte. On ne dirait jamais ça à une victime d'attentat », assure maître Valence Borgia. Celles qui ont tweeté #MeToo ou #BalanceTonPorc le savent, de nombreux combats restent à mener. À la tête de la Fondation des Femmes, Anne-Cécile Mailfert appelle le gou-

POUR ALLER PLUS LOIN

Dans « Harcèlement sexuel : l'année qui a tout changé », la réalisatrice Clarisse Verrier revient sur les conséquences de l'affaire Weinstein. Si la libération de la parole a débuté dans le cinéma, le documentaire rappelle que tous les milieux sont touchés. Morgane, harcelée sexuellement dans l'armée, Caroline, frappée par un barman pendant ses vacances ou Flore-Amélie, qui s'est rasé les cheveux pour échapper au harcèlement de rue : toutes ont décidé de ne plus se taire. « HARCELEMENT SEXUEL : L'ANNÉE QUI A TOUT CHANGÉ », lundi 15 octobre, 20h55, Téva, suivi d'un débat avec Marlène Schiappa.

« J'AI TWEETÉ #WHYDIDNTREPORT POUR ME VIDER LE CŒUR »

Jenifer, 19 ans, étudiante

« En juin dernier, j'ai été invitée à une soirée chez des amis d'amis. Un garçon m'a proposé de rester dormir et je me suis retrouvée dans sa chambre. Il a tenté un rapprochement. Je l'ai repoussé, mais il a commencé à me déshabiller et à aller beaucoup plus loin. J'envoyais des coups de pied, mais je n'arrivais pas à me libérer. Il m'a violée, avec ses doigts. Le lendemain, je l'ai raconté à mes meilleurs amis. Quand ils m'ont dit "tu n'avais qu'à pas le suivre !", j'ai été choquée. Si même mes amis me rendaient responsables et ne me croyaient pas, qu'est-ce que les policiers allaient dire ? Au début, je voulais aller porter plainte juste après les faits, mais ma sœur et mon copain m'ont dit que ça ne ferait pas bouger les choses. J'ai vu beaucoup de gens sur Twitter dire que leur plainte était classée sans suite. J'ai l'impression que #MeToo fait que beaucoup de monde en parle, mais que la justice ne bouge pas. J'ai essayé d'en parler, mais je ne m'en sens pas capable. Ma mère n'est pas au courant... J'ai tweeté #WhyDidntReport pour me vider le cœur. Je savais que d'autres personnes le liraient, je voulais juste que ça se sache. Aujourd'hui, même si je me livre sur les réseaux sociaux, je me pose encore la question de porter plainte. En vous parlant, les mots de mon agresseur me reviennent : "Je ne me rends pas compte de ce que je viens de faire, ne le dis à personne, je suis désolé." Il a dit ça comme s'il avait cassé un verre. »

vernement à un véritable sursaut : « Il faut demander les choses clairement. Tous les policiers doivent suivre une formation avant la fin du quinquennat, point barre. Quand on parle de terrorisme, en six mois, tous les enfants sont formés pour réagir en cas d'attentat, mais quand il s'agit de viols, on attend. Ce n'est pas dans dix ans qu'il faut agir, c'est maintenant ! » Pour l'étudiante Marie Laguerre, agir c'est aussi veiller à ce que le mouvement ne retombe pas dans l'oubli. Elle a donc créé la plateforme NousToutesHarcèlement, où elle invite les femmes à témoigner. Pour elle, un an après l'affaire Weinstein, « toutes n'ont pas encore osé parler ». Lorsque Laurent Boyet a publiquement témoigné de l'inceste qu'il avait vécu, il a constaté que la parole des hommes victimes était encore étouffée : « C'est le mauvais effet de #MeToo : ça n'aide pas les hommes à libérer leur parole, au contraire. Je voudrais que ce ne soit pas une question d'homme ou de femme, mais une question de victime. Même moi, je me suis dit que ce n'était pas le moment... »

Contrairement aux États-Unis, à l'Espagne ou à l'Argentine, la France n'a connu aucune grande « marche des femmes ». C'est pourquoi, depuis plusieurs mois, des militantes s'activent pour organiser une manifestation sans précédent, le 24 novembre prochain, fédérée par le mouvement #NousToutes. « Un million de femmes dans la rue pour dire stop : voilà l'objectif qu'on s'est fixé, s'enthousiasme Mélanie, bénévole de 23 ans. Nous voulons dire aux femmes "vous n'êtes pas seules, nous sommes un million à en avoir ras le bol !" » Leur mot d'ordre est simple : stop aux violences sexistes et sexuelles. « Nous ne voulons plus être agressées, violées ou harcelées au travail, à la maison, dans la rue. On ne veut plus qu'on s'en prenne à nos proches. On ne veut plus subir », insiste Mélanie. Un appel qui concerne autant les femmes que les hommes. ■